

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 12 avril 2018

Le 12 avril 2018, à 18 h 30 en la mairie de Montmachoux se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de son Maire Patrick **JACQUES**, sur convocation remise le 4 avril 2018.

Étaient présents : MM. CHARBONNIER Jean-Baptiste, CHARET Monique, CRETON Bernard, DUBOIS Martine, JACQUES Patrick, PLATEAU Thibaut, TOURNIER Gérard.

Était absente : Marie-Hélène BLANCHET (pouvoir à Bernard CRETON)

Était absent non excusé : GLEIZES Emmanuel,

Secrétaire de séance : Gérard TOURNIER

Avant de débiter la séance, monsieur le Maire demande que soit ajouté un point portant sur la modification des statuts du SICTOME. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Adoption du compte-rendu de la séance du 1^{er} mars 2018

Monsieur le Maire donne la parole aux membres présents du conseil quant au procès-verbal du précédent Conseil Municipal du 1^{er} mars 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des conseillers présents, **approuve** le compte-rendu de la séance du 1^{er} mars 2018.

Budget Principal (Approbation du compte de gestion 2017)

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le compte de gestion 2017 de Madame la Trésorière, conforme au compte administratif de la commune, qui s'établit comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	327 322,00 €	267 275,00 €	594 597,00 €
Titres de recettes émis	91 807,95 €	206 176,18 €	297 984,13 €
Réductions de titres	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes nettes	91 807,95 €	206 176,18 €	297 984,13 €
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales	327 322,00 €	267 275,00 €	594 597,00 €
Mandats émis	83 975,96 €	160 149,05 €	244 125,01 €
Annulations de mandats	0,00 €	256,36 €	256,36 €
Dépenses nettes	83 975,96 €	159 892,69 €	243 868,65 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	7 831,99 €	46 283,49 €	54 115,48 €
Déficit			

Les conseillers présents **approuvent à l'unanimité** le compte de gestion 2017 de la commune.

Approbation du compte administratif 2017

Le Compte Administratif 2017 de la commune de MONTMACHOUX se présente comme suit :

SECTIONS	CA 2016	Crédits 2017	CA 2017
Total des dépenses de fonctionnement	146 379,08 €	267 275,00 €	159 892,69 €
Total des recettes de fonctionnement	247 789,23 €	267 275,00 €	281 151,43 €
Equilibre de la section de fonctionnement	101 410,15 €		121 258,74 €
Total des dépenses d'investissement	309 347,89 €	327 322,00 €	83 975,96 €
Total des recettes d'investissement	366 703,94 €	327 322,00 €	182 571,93 €
Equilibre de la section d'investissement	57 356,05 €		98 595,97 €
Equilibre global des CA	158 766,20 €		219 854,71 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'excédent de fonctionnement augmente de 19,57 %, pendant que l'excédent d'investissement augmente de 71,90 %.

Art.	Libellés des articles et chapitres	CA 2016	CA 2017
O11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	54 475,93 €	58 098,70 €
O12	CHARGES DE PERSONNEL	17 715,03 €	14 077,39 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	23 603,01 €	54 347,86 €
O14	ATTENUATION DE PRODUITS	40 954,00 €	30 832,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	4 398,16 €	2 536,74 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (Réelles)	5 232,95 €	
	TOTAL DES DEPENSES GLOBALES	146 379,08 €	159 892,69 €
		- 16,25 %	+ 9,23 %
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	964,86 €	
73	IMPOTS ET TAXES	115 116,64 €	98 819,00 €
74	DOTATIONS ET SUBVENTIONS DE PARTICIPATIONS	58 131,10 €	78 256,90 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 105,00 €	1 365,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 016,00 €	26 909,14 €
O13-66	ATTENUATION DE CHARGES/CHARGES FIN.		826,14 €
OO2	RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	70 455,63 €	74 975,25 €
	TOTAL DES RECETTES GLOBALES	247 789,23 €	281 151,43 €
		+ 1,12 %	+ 13,46 %
	EQUILIBRE FINANCIER	101 410,15 €	121 258,74 €
	REPARTITION DES CHARGES INVEST.	57 356,05 €	98 595,97 €
	EXCEDENT OU DEFICIT GLOBALISE	158 766,20 €	219 854,71 €
		+ 62,36 %	+ 38,48 %
	RÉSULTATS PAR EXERCICES FONCTIONNEMENT	30 954,52 €	46 283,49 €
	RÉSULTATS PAR EXERCICES INVESTISSEMENT	29 840,72 €	7 831,99 €
	RÉSULTATS GLOBAUX PAR EXERCICES	60 795,24 €	54 115,48 €

Les dépenses :

Les charges à caractère général (011) ont évolué de 6,65 %, passant de 54 475,93 € à 58 098,70 €.

En matière d'évolution significative, on notera :

6061 : Eau, Gaz et électricité : faible augmentation de 1,06 %.

6064 - Fournitures administratives : diminution de 16,90 %. Pour mémoire, les dépenses s'élevaient à 4 051,06 € en 2014, contre 2 300,38 € en 2017.

611 : Prestations de service : Augmentation de 16,79 % (Secrétariat sur 12 ½ mois ; Contrat fourrière et recensement de la population).

616 : Assurances : - 0,37 % (- 1,51 % en 2016 ; + 9,70 % en 2015)

623 : Fêtes et cérémonies : Augmentation de 12,85 %.

626 : Affranchissements et frais de télécommunications : - 7,98 % (- 36,56 % en 2016 ; - 58,35 % en 2015) répartis comme suit :

Libellés des articles	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Evolution %
Affranchissements	918,65 €	491,30 €	389,78 €	260,33 €	-33,22 %
Frais de télécommunications	1491,24 €	512,39 €	246,92 €	325,55 €	+ 31 ,84 %

A noter qu'à partir de l'exercice 2018, le contrat de téléphonie et d'internet de PARITEL subira une importante augmentation (fin de la remise mensuelle, prévue initialement sur 3 ans).

Les charges de personnel (012) diminuent de 20 ,53 % en raison essentiellement de l'absence pour maladie de l'agent en contrat aidé sur près de 6 mois.

Les autres charges de gestion courante (65) augmentent de 130,26 % (- 42,42 % en 2016). Sur ce poste sont désormais payées les participations au SIVU des Ecoles du Bresmont (29 594,06 €).

Les atténuations de produits (014) baissent de 24,72 % (-25,08 % en 2016).

Une mensualité d'AC et deux reversements de FNGIR seront payés sur 2018.

Enfin, les emprunts (part des intérêts) baissent de 42,32 % (- 13,23 % en 2016).

Les recettes :

73 : Impôts et Taxes : - 14,16 % (+ 7,22 % en 2016).

A noter que les taxes additionnelles ont été intégrées au chapitre 74.

Les centimes baissent de 0,97 % (- 0,38 % en 2016), pendant que la taxe sur les pylônes augmente de 2,82 % (+ 2,55 % en 2016).

74 : Dotations et subventions de participations : + 34,62 % (+ 0,31 % en 2016)

La DGF continue de diminuer (- 8,15 %).

Les attributions du FDTP et des droits de mutation s'élèvent à 34 592,82 €, ce qui explique la forte augmentation de ce chapitre.

75 : Autres produits de gestion courante : - 35,15 % (- 9,07 % en 2016). Il s'agit de la location de la salle communale.

SECTION D'INVESTISSEMENT

	SECTION D'INVESTISSEMENT	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	28 204,59 €	- €	- €	
1068	REVERSEMENT CCPM ASSAINISSEMENT	- €	- €	- €	33 407,93 €
16	REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	2 500,00 €	5 000,00 €	145 000,00 €	19 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 156,27 €	4 765,44 €	2 336,64 €	2 336,64 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 123,74 €	19 072,61 €	466,80 €	19 271,36 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	424 298,76 €	180 244,10 €	161 544,45 €	9 960,03 €
	TOTAL DEPENSES REELLES	488 283,36 €	209 082,15 €	309 347,89 €	83 975,96 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	991,50 €	- €	- €	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	991,50 €	- €	- €	0,00€
	TOTAL DES DEPENSES GLOBALES	489 274,86 €	209 082,15 €	309 347,89 €	83 975,96 €
10	DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES	- €	21 399,39 €	72 774,54 €	33 112,44 €
1068	AFFECTATION DE RESULTATS	68 204,59 €	- €	- €	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	200 044,92 €	195 231,94 €	126 414,07 €	58 695,51 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	240 000,00 €	- €	140 000,00 €	
001	EXCEDENT REPORTE	- €	19 966,15 €	27 515,33 €	90 763,98 €
	TOTAL RECETTES REELLES	508 249,51 €	236 597,48 €	366 703,94 €	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	991,50 €	- €	- €	0,00 €
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	991,50 €	- €	- €	0,00 €
	TOTAL RECETTES GLOBALES	509 241,01 €	236 597,48 €	366 703,94 €	182 571,93 €
	EQUILIBRE	19 966,15 €	27 515,33 €	57 356,05 €	98 595,97 €
	RÉSULTATS PAR EXERCICES INVESTISSEMENT	48 170,74 €	7 549,18 €	29 840,72 €	7 831,99 €

L'exercice 2017 se termine avec un excédent de 98 595,97 € (57 356,05 € en 2016).

Les dépenses (83 975,96 €)

Celles-ci sont réparties comme suit :

1068 – Reversement à la CCPM de l'excédent 2016 de l'assainissement : 33 407,93 €, soit 39,78 %.

1641 - Emprunts (capital) : 19 000 €, soit 22,63 %.

2051 - Concessions et logiciels (JVS) : 2 336,64 €, soit 2,78 %.

2135 – Travaux d'électricité salle communale et salle du conseil: 1 636,80 €, soit 1,95 %.

21532 - Remplacement d'une armoire EP : 2 628,00 €, soit 3,13 %.

21538 - Vidéoprotection: 9 544,76 €, soit 11,36 %.

2188 – Interventions sur l'église et acquisition d'un taille-haie, d'un coupe bordures et d'un aspirateur: 5 461,80 €, soit 6,50 %.

231 - : Frais de carottage pour l'enfouissement des réseaux pour 578,67 €, et solde du marché de l'église pour 9 381,36 €, soit 11,87 %.

Les recettes (182 571,93 €)

Celles-ci sont réparties comme suit :

001- Excédent reporté : 90 763,98 € (intégrant l'excédent 2016 du budget d'assainissement), soit 49,71 %.

10222 - FCTVA : 33 112,44 €, soit 18,14 %.

132 - Subventions (solde église, armoire EP, vidéoprotection et reprofilage cimetière) : 58 695,51 €, soit 32,15 %.

Les reports sur 2018 (état des restes à réaliser) s'établissent comme suit :

Dépenses :

231 : Travaux d'enfouissement de réseaux (tranches 1 et 2): 240 931 €.

Le financement de ces dépenses reportées s'établit comme suit :

Fonds propres (affectation de résultats, et reprise sur excédent de fonctionnement) : 185 773 €, soit 77,11 %.

Subventions restant à percevoir (132) : 55 158 €, soit 26,89 %.

Monsieur le Maire a quitté la salle du conseil lors du vote.

Après avoir entendu les explications de monsieur le Maire sorti au moment du vote et en avoir délibéré, les conseillers présents **approuvent** à l'unanimité le compte administratif 2017 de la commune en les termes suivants :

SECTIONS	Crédits 2017	CA 2017
Total des dépenses de fonctionnement	267 275,00 €	159 892,69 €
Total des recettes de fonctionnement	267 275,00 €	281 151,43 €
Equilibre de la section de fonctionnement		121 258,74 €
Total des dépenses d'investissement	327 322,00 €	83 975,96 €
Total des recettes d'investissement	327 322,00 €	182 571,93 €
Equilibre de la section d'investissement		98 595,97 €
Equilibre global des CA		219 854,71 €

Pour l'exercice 2017, les résultats par sections s'établissent comme suit :

Libellés des articles et chapitres	CA 2016	CA 2017
RÉSULTATS PAR EXERCICES FONCTIONNEMENT	30 954,52 €	46 283,49 €
RÉSULTATS PAR EXERCICES INVESTISSEMENT	29 840,72 €	7 831,99 €
RÉSULTATS GLOBAUX PAR EXERCICES	60 795,24 €	54 115,48 €

Il n'y aura pas d'affectation de résultat au compte 1068 ; la section d'investissement présentant un excédent de clôture.

Adoption de la fiscalité locale 2018

Monsieur le Maire indique qu'il ne souhaite pas augmenter la fiscalité locale, et que le budget qui est présenté à l'assemblée délibérante a été préparé avec un maintien des taux d'imposition communaux.

Il est proposé en conséquence d'adopter les taux de la fiscalité locale pour l'année 2018, selon le tableau ci-dessous :

Libellés des taxes	2016	2017	2018	Evolution (%)
Les Bases				
Taxe d'habitation	359 500 €	347 200 €	340 000 €	- 2,07 %
Taxe foncière sur le Bâti	209 500 €	208 300 €	209 300 €	0,48 %
Taxe foncière sur le non bâti	23 500 €	23 600 €	23 900 €	1,27 %
TOTAUX	592 500 €	579 100 €	573 200 €	- 1,02 %
Les Taux				
Taxe d'habitation	14,62%	14,62%	14,62 %	0,00%
Taxe foncière sur le Bâti	12,25%	12,25%	12,25 %	0,00%
Taxe foncière sur le non bâti	45,47%	45,47%	45,47 %	0,00%
Les Produits				
Taxe d'habitation	52 559 €	50 761 €	49 708 €	- 2,07 %
Taxe foncière sur le Bâti	25 664 €	25 517 €	25 639 €	0,48 %
Taxe foncière sur le non bâti	10 685 €	10 731 €	10 867 €	1,27 %
TOTAUX	88 908 €	87 008 €	86 215 €	- 0,91 %

Les conseillers présents **approuvent** à l'unanimité la proposition de monsieur le Maire, et **adoptent** pour l'exercice 2018 le maintien des taux fiscalité locale, à savoir :

Taxe d'habitation	14,62%
Taxe foncière sur le Bâti	12,25%
Taxe foncière sur le non bâti	45,47%

Approbation du budget 2018

Le budget 2018 de la commune se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellés des articles et chapitres	BP 2017	CA 2017	BP 2018
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
O11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	61 627,00 €	58 098,70 €	67 766,00 €
O12	CHARGES DE PERSONNEL	18 867,00 €	14 077,39 €	17 720,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	60 477,00 €	54 347,86 €	64 061,00 €
O14	ATTENUATION DE PRODUITS	32 599,00 €	30 832,00 €	31 184,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	3 040,00 €	2 536,74 €	2 348,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (Réelles)	- €	- €	3 960,00 €
O22	DEPENSES IMPREVUES	8 669,00 €	- €	3 070,00 €
O23	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	81 996,00 €	- €	99 414,00 €
TOTAL DES DEPENSES GLOBALES		267 275,00 €	159 892,69 €	289 523,00 €
			9,23%	8,32%
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	950,00 €	- €	1 900,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	106 644,00 €	98 819,00 €	98 435,00 €
74	DOTATIONS ET SUBVENTIONS DE PARTICIPATIONS	55 997,00 €	78 256,90 €	66 430,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 000,00 €	1 365,00 €	1 500,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	- €	- €	- €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	274,00 €	26 909,14 €	- €
O13-66	ATTENUATION DE CHARGES/CHARGES FIN.	- €	826,14 €	- €
OO2	RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	101 410,00 €	74 975,25 €	121 258,00 €
TOTAL DES RECETTES GLOBALES		267 275,00 €	281 151,43 €	289 523,00 €
			13,46%	8,32%
EQUILIBRE FINANCIER		- €	121 258,74 €	- €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Libellés des articles et chapitres	BP 2017	CA 2017	BP 2018	RAR 2017
1068	Reversement excédent reporté à la CCPM	- €	33 407,93 €	- €	- €
02	DEPENSES IMPREVUES	2 500,00 €	- €	9 203,00 €	- €
16	REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	19 000,00 €	19 000,00 €	19 000,00 €	- €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 340,00 €	2 336,64 €	10 393,00 €	- €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 028,00 €	19 271,36 €	600,00 €	- €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	241 510,00 €	9 960,03 €	- €	240 931,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES		274 378,00 €	83 975,96 €	39 196,00 €	240 931,00 €

Chapitres	Libellés des articles et chapitres	BP 2017	CA 2017	BP 2018	RAR 2017
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- €	- €	7 873,00 €	- €
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	- €	- €	7 873,00 €	- €
	TOTAL DES DEPENSES GLOBALES	274 378,00 €	83 975,96 €	47 069,00 €	240 931,00 €
10	DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES	33 477,00 €	33 112,44 €	26 960,00 €	- €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	56 253,00 €	58 695,51 €	- €	55 158,00 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCT.	81 996,00 €	- €	99 414,00 €	- €
001	EXCEDENT REPORTE	- €	90 763,98 €	98 595,00 €	- €
	TOTAL RECETTES REELLES	171 726,00 €	182 571,93 €	224 969,00 €	55 158,00 €
10	DOTATIONS FONDS DIVERS RÉSERVÉS	- €	- €	7 873,00 €	- €
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	- €	- €	7 873,00 €	- €
	TOTAL RECETTES GLOBALES	171 726,00 €	182 571,93 €	232 842,00 €	55 158,00 €
	EQUILIBRE	-102 652,00 €	98 595,97 €	185 773,00 €	-185 773,00 €

Principaux éléments à retenir :

Section de fonctionnement

Par rapport au budget de l'exercice 2017, celle-ci évolue de 8,32 % (12,41 % en 2017).

En dépenses, les charges à caractère général augmentent de 9,96 % (6,50 % en 2017), en tenant compte des réalisations de 2017.

Les charges de personnel (012) diminuent de 6,08 % (+ 5,36 % en 2017 ; - 44,50 % en 2016).

Les autres charges de gestion courante (65) augmentent de 5,93 % (- 27,09 % en 2017)

A noter que les participations intercommunales inscrites à l'article 6654 augmentent globalement de 9,07 %, et se répartissent comme suit :

RPI : 34 552 € (29 595 € en 2017),
SITCOME : 5 795 € (5 652 € en 2017)
Urbanisme : 2 511 € (1 858 € en 2017),
Sport : 790 € (2 913 € en 2017).

Les atténuations de produits (014) diminuent de 4,34 % (- 20,40 % en 2017). A noter que désormais les attributions de compensation sont inscrites en section d'investissement.

Les charges d'emprunts (66) représentent 0,80 % (0,95 % en 2017 ; 1,99 % en 2016 ; 2,21 % en 2015) de la section de fonctionnement. Elles diminuent de 22,76 % (- 41,80 % en 2017).

En recettes, la DGF est en quasi stabilité (+ 0,62 %) par rapport à l'an passé.

Ainsi, les Impôts et taxes (73) ont été estimés en baisse de 7,70 % (taxes additionnelles intégrées au chapitre 74).

Les dotations et subventions de participation (74) évoluent de 18,63 % (taxes additionnelles).

Section d'investissement

Celle-ci s'équilibre à la somme de 288 000 €, avec intégration des reports 2017 (240 931 € en dépenses et 55 158 € en recettes).

Les dépenses se répartissent comme suit :

Dépenses imprévues : 9 203 € (3,29 %)
 Capital des emprunts : 19 000 € (6,78%)
 AC de l'exercice 2018 (estimation) : 10 393 € (3,71 %)
 Panneau d'affichage extérieur : 600 € (0,21 %)
 Enfouissement de réseaux (1^{ère} et 2^{ème} tranches pour 240 931 €), (86,01 %)

A noter une opération d'ordre (article 2046 en dépenses et article 1068 en recettes) portant sur le transfert des AC 2017 en investissement.

Le financement de ces dépenses est assuré par :

Un excédent reporté de 98 595 € (35,20 %)
 Le FCTVA (sur les dépenses de 2016) pour 26 960 € (9,62%)
 Les subventions pour enfouissements de réseaux (tranches 1 et 2) pour 55 158 € (19,69%)
 L'autofinancement tiré de la section de fonctionnement pour l'exercice 2017 pour 99 414 € (35,49%).

Après en avoir délibéré, les conseillers présents **approuvent** à l'unanimité le Budget primitif 2018 de la commune et les annexes qui le composent, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES GLOBALES	289 523 €
RECETTES GLOBALES	289 523 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES GLOBALES	288 000 €
RECETTES GLOBALES	288 000 €

Adoption de l'état des subventions 2018

Les conseillers présents **approuvent** à l'unanimité l'état des subventions annexé au budget de l'exercice 2018,

Attributions de subventions	2017	2018
Liste des associations	3 036 €	3 100 €
AMICALE DES LOISIRS DE MONTMACHOUX - ALM	1 050 €	1 050 €
AMICALE SAPEURS POMPIERS DE VOULX	50 €	55 €
ANCIEN COMBATTANTS D'ALGERIE - FNACA	75 €	75 €
CLIC SOUTIEN*	50 €	0 €
COLLEGE ELSA TRIOLET	50 €	
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE ELSA TRIOLET	21 €	
FEERIES DU BOCAGE	150 €	175 €
FONDATION DU PATRIMOINE	55 €	55 €
FONDATION HOSPITALIERE STE MARIE	50 €	50 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS DE VOULX	200 €	200 €
LE LENDEMAIN DES POMPIERS DU BOCAGE	50 €	50 €
LOUVRE CAP DEFIS**	200 €	200 €
RANDONNEURS BOCAGE GATINAIS	110 €	110 €
RENAISSANCE VOULXOISE	320 €	320 €
RESTAURANTS DU CŒUR	55 €	55 €
UNION SPORTIVE ET CULTURELLE DU BRESMONT - USCB	550 €	450 €
FACIL		75 €
HANDISPORT		50 €
SECOURS POPULAIRE		50 €
PREVISIONS BUDGETAIRES***		80 €

* : remplacée par FACIL

** : sous réserve de l'organisation d'une manifestation en 2018 sur la commune

*** : provision pour les subventions non attribuées, en l'absence d'éléments

Adhésion au syndicat intercommunal AGEDI

Monsieur le Maire rappelle que la commune a changé de fournisseur de logiciels informatiques à effet du 1^{er} janvier 2018, en faisant appel aux Services du syndicat intercommunal AGEDI, en remplacement de JVS-MAIRISTEM.

Monsieur le Maire indique qu'il convenait pour bénéficier desdits services d'adhérer audit syndicat.

Le Conseil Municipal après avoir entendu les explications de monsieur le Maire et en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adhérer au syndicat intercommunal AGEDI à compter de l'exercice 2018.

SDESM : modification des statuts

Monsieur le Maire précise que le conseil syndical du Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne « SDESM » a modifié en date du 6 mars 2018 ses statuts. En application de l'article L 5211-20 du Code général des Collectivités Territoriales, il appartient aux communes dans un délai réglementaire de trois mois de se prononcer sur ces modifications.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de monsieur le Maire et en avoir délibéré, approuve les nouveaux statuts du SDESM, tels qu'ils découlent de la décision du conseil syndical en date du 6 mars 2018.

Convention avec le Département de Seine-et-Marne relative à la mise à disposition d'un abri-voyageurs

Monsieur le Maire indique que par courrier en date du 27 mars dernier, le Conseil départemental a transmis une convention portant sur la mise à disposition gratuite de la commune d'un abri-voyageurs.

M. le Maire rappelle qu'il s'agit en fait du renouvellement de la convention signée initialement en juillet 2012 et pour une durée de 5 ans pour la mise à disposition gratuite de l'abri-voyageurs installé Chemin de Flagy.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de monsieur le Maire et en avoir délibéré, autorise ce dernier à signer cette convention pour une nouvelle période de 5 années.

Point ajouté en début de séance

SITCOME : modification des statuts

Monsieur le Maire indique que par lettre en date du 22 mars dernier, le Syndicat Intercommunal des Transports Collectifs de Montereau et ses environs « SITCOME » l'a informé de la modification de son adresse administrative, 11, Place Pierre Sénard 77130 Montereau Fault Yonne, et qu'il appartient aux communes membres du Syndicat, d'entériner ce changement d'adresse, conformément à l'article L5244-18 du CGCT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'entériner le changement d'adresse administrative du SITCOME, et donc par suite, la modification de ses statuts, votée en conseil syndical du 8 février 2018.

Informations et Questions diverses

NÉANT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 25.

Le Maire,
Patrick JACQUES

